

Arrêté du 12/06/23 portant nomination à la commission inter-filières de responsabilité élargie des producteurs

(BO MTES - MCTRCT du 14 juin 2023)

NOR : TREP2310914A

Par arrêté du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires en date du 12 juin 2023, sont nommés membres de la commission inter-filières de responsabilité élargie des producteurs :

1° Au titre du collège des producteurs des catégories de produits soumis à responsabilité élargie des producteurs :

- Mme Zoé Lagarde, suppléante, représentante de la Confédération des petites et moyennes entreprises, en remplacement de M. Théo Farge ;

2° Au titre du collège des associations de protection de l'environnement agréées en application de l'article L. 141-1, des associations de défense des consommateurs agréées en application de l'article L. 811-1 du code de la consommation et des associations reconnues d'utilité publique dans le domaine de l'économie sociale et solidaire :

- Mme Charlotte Souлары, titulaire, représentante de l'Association « Zéro Waste France », en remplacement de Mme Moïra Tourneur ;

3° Au titre du collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets, y compris de l'insertion ou de l'économie sociale et solidaire :

- M. Nadjib Renai, suppléant, représentant de la Fédération des acteurs professionnels du réemploi, de la réparation, de la réduction et de la réutilisation, en remplacement de M. Emmanuel Cazeneuve.

Source URL: <https://aida.ineris.fr/reglementation/arrete-120623-portant-nomination-a-commission-inter-filieres-responsabilite-elargie>